

20 SEP. 2024

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

ARRIVÉE



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :  
Afférents au conseil Municipal : 19  
En exercice : 19  
Qui ont pris part à la délibération : 19  
Dont pouvoirs : 4

Date de la convocation : 10/09/2024  
Date d'affichage : 19/09/2024

L'an deux mil vingt quatre, le dix sept septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, Mme Sandrine HUSSON, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : M. Bruno THOUROUDE, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, M. Didier LANGEARD.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Bruno THOUROUDE en faveur de M. Régis HONORÉ, M. Yann VILLEROY en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Stéphane GAMBIER, M. Didier LANGEARD en faveur de Mme Véronique CAREL.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Hélène RICHARD LECUYER.

### **OBJET : Création d'une caserne de pompiers : acquisition d'un bâtiment**

Monsieur le Maire rappelle au conseil la proposition de Monsieur Thierry MERCIER représentant la SCI DU CHENE RENE relative à la cession d'un bâtiment industriel (anciennement MCII), situé Rue des Métiers à THIBERVILLE. Ce local d'une surface de 800 m<sup>2</sup> et ses aménagements extérieurs sont au prix de 320 000 euros. Après travaux, le bâtiment deviendra la caserne des pompiers.

**Vu** l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

**Vu** l'estimation du bien réalisée par le service des Domaines en date du 06 Septembre 2024,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, par 19 Voix Pour, décide :**

- d'acquérir ce bâtiment industriel cadastré AH N°78 et AH N°85 appartenant à la SCI DU CHENE RENE de THIBERVILLE.
- d'autoriser Monsieur le Maire et son premier adjoint avec la faculté d'agir ensemble ou séparément à signer l'acte de cession qui sera rédigé par Maître Jean-Philippe LAMIDIEU.

Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Les crédits nécessaires seront pris au compte 2131 (opération d'équipement n°174 : Caserne de pompiers) de la section d'investissement du budget COMMUNE.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 19/09/2024

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance, Mme  
Hélène RICHARD LECUYER.

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. GUY PARIS

